→ Concours 2022-2023

100% efficace
LE TOUT-EN-UN

ATSEM
ASEM

Externe, interne et 3e concours

10e édition

Préparation rapide et complète à toutes les épreuves !

QCM • QRC • Entretien avec le jury

- ✔ Le cours en 60 fiches
- ✔ Toute la méthode
- ✔ Plus de 150 QCM, exercices et annales
- ✔ Tous les corrigés

+ Inclus : 15 schémas de synthèse

Vuibert N°1
DES CONCOURS

→ Concours 2022-2023

100% efficace
LE TOUT-EN-UN

ATSEM
ASEM

10e édition

Externe, interne et 3e concours

Élodie Laplace
Attachée territoriale, anciennement responsable de formations au CNFPT pour les personnels enfance-jeunesse. Elle exerce actuellement des missions fortement liées aux questions éducatives.

Vuibert

OFFERT

Téléchargez gratuitement tout le cours en fiches audio sur :

www.Vuibert.fr/site/213225

ISBN : 978-2-311-21322-5

Conception couverture : Les PAOistes
Conception maquette : Bleu T
Composition : Michelle Bourgeois
Image couverture : GalakticDreamer/Adobe Stock

DANGER LE PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – mars 2022 – 5, allée de la 2e DB – 75015 Paris
Site Internet : http://www.vuibert.fr

Sommaire

Présentation du métier et du concours 7
QCM d'auto-évaluation 11

Partie 1 | Préparation aux épreuves 17

Chapitre 1
Connaissance des institutions 19

■ **Fiches de méthode**
Fiche 1 Le QCM (ATSEM externe) 21
Fiche 2 Le QRC (ATSEM 3e concours) 22
Fiche 3 L'oral d'admissibilité de la Ville de Paris 24

■ **Fiches de cours**
Fiche 4 ATSEM et ASEM : des professionnels au sein de la fonction publique 25
Fiche 5 Les règles statutaires 28
Fiche 6 La mobilité et la formation 29
Fiche 7 L'État et l'administration centrale 31
Fiche 8 La fonction publique 33
Fiche 9 La fonction publique territoriale 34
Fiche 10 Les droits et obligations des fonctionnaires 36
Fiche 11 Les collectivités territoriales 37
Fiche 12 L'intercommunalité 39
Fiche 13 La Ville de Paris 41
Fiche 14 Le Grand Paris 43
Fiche 15 Le système éducatif français 44
Fiche 16 Les rythmes scolaires 45
Fiche 17 L'école maternelle 47
Fiche 18 Les instances de l'école maternelle 50
Fiche 19 L'ATSEM en action 52
Fiche 20 L'accueil des familles à l'école maternelle 53
Fiche 21 Le binôme ATSEM-enseignant 54
Fiche 22 L'ATSEM et le directeur d'école 55
Fiche 23 Les relations entre ATSEM 56
Fiche 24 Une journée à l'école maternelle 57
Fiche 25 Les responsabilités de l'ATSEM 58
Fiche 26 L'actualité des collectivités territoriales 59

■ Entraînements
QCM 60
Exercices 62
Corrigés 64

Chapitre 2
Connaissance de l'enfant de 2 à 6 ans 67

■ Fiches de cours
Fiche 1 Besoins et rythmes spécifiques de l'enfant 68
Fiche 2 Interagir avec les enfants 70
Fiche 3 Le temps périscolaire : animer les TAP 72
Fiche 4 Entre 2 et 6 ans 73
Fiche 5 Le développement de l'enfant 74
Fiche 6 Le temps et l'espace chez l'enfant 76
Fiche 7 L'acquisition du langage 77
Fiche 8 Le jeu chez l'enfant 79
Fiche 9 Les enfants porteurs de handicap(s) 81
Fiche 10 La scolarisation de l'enfant porteur de handicap(s) 83
Fiche 11 Les troubles de la santé chez l'enfant 85
Fiche 12 Les comportements difficiles de l'enfant 88
Fiche 13 La relation affective à l'enfant 90
Fiche 14 Les punitions et sanctions 91
Fiche 15 L'enfance en danger 92

■ Entraînements
QCM 93
Exercices 95
Corrigés 97

Chapitre 3
Hygiène et sécurité 99

■ Fiches de cours
Fiche 1 Les maladies infantiles 100
Fiche 2 Les affections cutanées 101
Fiche 3 Incidents et premiers secours 102
Fiche 4 Les traitements 105
Fiche 5 Le temps du repas : un temps de détente ? 106
Fiche 6 Alimentation et prévention santé chez l'enfant 108
Fiche 7 L'alimentation de l'enfant de 3 à 6 ans 110
Fiche 8 Les grands principes de l'hygiène 113
Fiche 9 Les savoir-être de l'ATSEM 115
Fiche 10 L'hygiène des locaux 116
Fiche 11 Les produits d'entretien 117
Fiche 12 Décrypter les propriétés des produits d'entretien 118
Fiche 13 La manipulation des produits d'entretien 120
Fiche 14 Les matériels d'entretien 121

Fiche 15 Les méthodes de nettoyage 122
Fiche 16 La sécurité des locaux 123
Fiche 17 Le matériel de soins et l'armoire à pharmacie 125
Fiche 18 Les numéros d'urgence 126
Fiche 19 Les risques professionnels liés au métier d'ATSEM 127
Fiche 20 Impacts de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les missions de l'ATSEM 129

■ Entraînements
QCM 131
Exercices 133
Corrigés 134

Chapitre 4
Entretien avec le jury 135

■ Fiches de méthode
Fiche 1 ATSEM externe 136
Fiche 2 ATSEM interne et 3e concours, ASEM 138

■ Entraînements
QCM 141
Exercices 142
Corrigés 143

Partie 2 | Sujets corrigés 145

Chapitre 1
QCM – ATSEM externe 147

Sujet 1 session 2021 (Seine-et-Marne) 151
Sujet 2 session 2019 (Rhône-métropole de Lyon) 153

Chapitre 2
QRC – ATSEM 3e concours 159

Sujet 1 session 2021 (Auvergne-Rhône-Alpes) 160
Sujet 2 session 2018 (Rhône-métropole de Lyon) 172

Chapitre 3
Entretien avec le jury 181

Sujet 1 ATSEM externe 182
Sujet 2 ATSEM interne et 3e concours, ASEM 185

Boîte à outils 189

Lexique 190
Emplois du temps types 191
L'école en 15 dates 193

Votre mémento | 15 schémas de synthèse pour mémoriser

Schéma 1 La fonction publique en France 194
Schéma 2 La classification des emplois dans la fonction publique 195
Schéma 3 Les recrutements dans la fonction publique 196
Schéma 4 Les principes du service public 197
Schéma 5 Les filières de la fonction publique territoriale 198
Schéma 6 Les collectivités territoriales 199
Schéma 7 Les EPCI 200
Schéma 8 La loi NOTRe 201
Schéma 9 Le Grand Paris 202
Schéma 10 Les acteurs de la politique de la ville 203
Schéma 11 Le rôle du conseil municipal et du maire 204
Schéma 12 Les acteurs de l'école maternelle 205
Schéma 13 Les missions de l'école maternelle 206
Schéma 14 Les responsabilités de l'ATSEM 207
Schéma 15 Les interactions avec l'enfant et ses besoins 208

Présentation du métier et du concours

1. Qui sont les ASEM et les ATSEM ?

ASEM signifie « agent spécialisé des écoles maternelles » et ATSEM « agent territorial spécialisé des écoles maternelles ».

Ils interviennent auprès d'enfants dans les classes maternelles, dans toutes les sections.

Affectés collectivement à l'école, ils sont répartis dans une classe ou plusieurs par le directeur, en fonction des besoins recensés à chaque rentrée scolaire. Dans la plupart des cas, il y a un ATSEM par classe.

Ils peuvent éventuellement être affectés au sein de centres de loisirs ou autres structures similaires.

■ Qui les emploie ?

Les ATSEM sont employés par les collectivités territoriales, à l'exclusion de la Ville de Paris qui a un statut spécifique.

Les ASEM sont des agents de la Ville de Paris.

■ Sous quelle autorité sont-ils placés ?

ATSEM et ASEM sont placés sous une double hiérarchie, selon les moments de la journée.

Pendant le temps scolaire, soit celui de la « classe », encadré par l'Éducation nationale : l'ATSEM/ASEM est sous l'autorité du directeur d'école.

Il n'a pas la responsabilité directe des enfants. Il doit référer de tout ce qui le nécessite à l'enseignant ou/et au directeur.

Pendant le temps périscolaire (c'est-à-dire le temps du repas, la « garderie » avant et après la classe, l'interclasse, le goûter de la Ville de Paris ou encore les TAP introduits par la réforme des rythmes scolaires de 2013, pour les communes qui les pratiquent encore) : l'ATSEM/ASEM est responsable des enfants, sous l'autorité du maire de la commune.

2. Type de statuts

Les ASEM et ATSEM sont soit :

– contractuels de droit public. Les personnels sont employés par la mairie, sous la forme de contrats à durée déterminée ou indéterminée (CDD, CDI). Les contractuels sont recrutés directement, sur la base d'un entretien d'embauche ;

– fonctionnaires. Les personnels font partie de la fonction publique territoriale (ATSEM) ou de la Ville de Paris (ASEM). Pour devenir fonctionnaires, les candidats doivent réussir le concours.

3. Choisir un concours

■ Concours ATSEM

Comme pour tous les concours, il est nécessaire de choisir, parmi plusieurs modalités existantes, celle qui convient à sa situation personnelle :

Le concours externe est ouvert à tous les candidats, qu'ils aient déjà une expérience professionnelle dans le secteur, ou non. Condition requise pour accéder au concours externe ATSEM : être titulaire du CAP AEPE Accompagnant éducatif Petite enfance.

Le concours interne est ouvert à tous les agents des collectivités territoriales ayant au moins 2 ans de service effectués auprès

d'enfants en milieu scolaire et maternel (hors période de stages ou de formation).

Le troisième concours est ouvert aux candidats qui peuvent justifier d'une expérience d'au moins quatre ans auprès de jeunes enfants, que ce soit dans le secteur public, privé, ou associatif.

■ Concours ASEM

Le concours externe est ouvert aux titulaires du CAP Accompagnant éducatif petite enfance. En 2018, le concours ASEM a été modifié : la phase d'admissibilité ne consiste plus en une épreuve écrite, mais à rédiger un dossier retraçant le parcours professionnel et l'expérience du candidat.

■ Conditions générales d'accès aux concours de la fonction publique

– Être de nationalité française.
– Jouir de ses droits civiques.
– Avoir le bulletin n° 2 de son casier judiciaire compatible avec l'exercice des fonctions.
– Être en position régulière au regard du code du service national.
– Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction, compte tenu des possibilités de compensation des handicaps.

Il n'y a pas d'âge limite pour accéder aux concours ATSEM et ASEM.

4. S'inscrire au concours

Pour les ATSEM : sur le site du centre départemental de gestion (CDG) de votre département, ou sur le site du centre interdépartemental de gestion (CIG) pour les habitants de la première et de la grande couronne d'Île-de-France.

Pour les ASEM : sur le site de la mairie de Paris, www.paris.fr (onglet « recrutement », rubrique « concours de la Ville »).

5. Épreuves du concours

■ Les concours se déroulent généralement en deux phases

– **L'admissibilité** : elle consiste souvent en des épreuves écrites. Pour les ATSEM concours externe, il s'agit d'un QCM (questionnaire à choix multiples). Pour les candidats ATSEM 3e concours, c'est un QRC (questionnaire à réponses courtes). Pour les ASEM en revanche, il s'agit de déposer un dossier retraçant l'expérience professionnelle du candidat, notamment accompagné d'une lettre de motivation.
– **L'admission** : seuls peuvent se présenter à cette deuxième épreuve les candidats déclarés admissibles, c'est-à-dire ayant réussi l'épreuve écrite, ou dont le dossier d'admissibilité a été validé par le jury. Il s'agit d'épreuves orales avec des questions/réponses posées par un jury de professionnels. Selon le type de concours, cette épreuve peut également comporter une présentation succincte de son parcours par le candidat, au début de l'épreuve.

Chaque épreuve est notée de 0 à 20. Certaines notes inférieures à un seuil fixé selon les cas sont éliminatoires. Tout candidat à un concours ou examen qui ne participe pas à toutes les épreuves obligatoires est éliminé.

Les épreuves

	Admissibilité	Admission
ATSEM EXTERNE	QCM de 20 questions portant sur des situations concrètes rencontrées par les ATSEM dans l'exercice de leurs fonctions. durée : 45 min, coefficient 1	Entretien permettant d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à exercer les missions qui lui seront confiées, ainsi que ses connaissances de l'environnement professionnel dans lequel il devra exercer ses fonctions. durée : 15 min, coefficient 2.
ATSEM INTERNE	Pas d'épreuve d'admissibilité	Entretien en 2 phases : – Présentation par le candidat de son expérience professionnelle et de ses compétences à partir d'un document retraçant son parcours professionnel [1] – Conversation permettant d'apprécier la capacité du candidat à analyser son environnement professionnel et à résoudre les problèmes les plus fréquemment rencontrés dans le cadre de ses fonctions. durée : 20 min, dont 5 min au plus de présentation.
ATSEM 3e CONCOURS	3 à 5 QRC posées à partir d'un dossier remis aux candidats et portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par l'ATSEM dans l'exercice de ses fonctions. durée : 2 h, coefficient 1.	Identique à l'oral d'admission du concours interne. durée : 20 min, dont 5 min au plus de présentation, coefficient 2.
ASEM	Pas d'épreuve d'admissibilité. Seuls seront admis à se présenter à l'épreuve orale les candidats dont le dossier a été validé par le jury.	Entretien avec le jury, dont le point de départ est un exposé d'une durée maximale de 3 minutes permettant au candidat d'exprimer son parcours professionnel et sa motivation. S'ensuit une conversation destinée à apprécier la capacité du candidat à exercer les fonctions d'ASEM, sa connaissance des missions, de son environnement de travail, ainsi que sa capacité à travailler en équipe et en autonomie avec les enfants. Les 3 dernières minutes sont consacrées à la transcription écrite, en deux lignes maximum, d'un message relatif à une mise en situation professionnelle communiquée par le jury au candidat. durée : 18 min

1. Ce document à remplir est fourni au candidat au moment de son inscription.

Après la réussite au concours...

Les ATSEM sont inscrits sur une liste d'aptitude nationale. Cela ne vaut pas affectation directe dans l'emploi mais ouvre la possibilité de postuler aux offres d'emploi des collectivités locales réservées aux personnels fonctionnaires.

L'inscription sur liste d'aptitude est valable 3 ans, soit 1 an renouvelable 2 fois sur demande.

Les ASEM sont directement affectés dans les écoles de la Ville de Paris après réussite au concours.

ATSEM et ASEM sont recrutés, titularisés et éventuellement révoqués par le maire après consultation du directeur d'école.

Après recrutement, c'est-à-dire nomination sur le poste, on devient fonctionnaire stagiaire pendant une durée d'un an au terme duquel, si les aptitudes sont vérifiées, on devient fonctionnaire titulaire. Dans le cas contraire, on peut-être licencié. Le stage doit également être un temps dédié à la formation sur le cœur de métier, ainsi qu'à l'intégration à la fonction publique et à ses règles.

QCM D'AUTO-ÉVALUATION

Avant de débuter votre préparation au concours, évaluez-vous en répondant aux questions ci-dessous organisées par types de connaissances.
Après ces séries de QCM, un corrigé et un bilan vous sont proposés.

1 heure **Cochez la ou les bonne(s) réponse(s).**

Connaissance des institutions

1. Dans quel document sont formalisées les activités périscolaires ?

- ❑ **a.** Le projet éducatif territorial
- ❑ **b.** Le règlement intérieur
- ❑ **c.** Le projet d'école
- ❑ **d.** Le projet des affaires scolaires

2. D'où provient le budget de la caisse des écoles ?

- ❑ **a.** De subventions de la mairie
- ❑ **b.** De subventions de l'État
- ❑ **c.** De subventions des enseignants
- ❑ **d.** Des contributions des parents

3. En quelle année a été pris le plus récent décret relatif au statut et aux missions des ATSEM ?

- ❑ **a.** 1992
- ❑ **b.** 2000
- ❑ **c.** 2006
- ❑ **d.** 2018

4. En 2013, la réforme des rythmes scolaires consistait en :

- ❑ **a.** rallonger la durée hebdomadaire de la classe
- ❑ **b.** raccourcir la durée hebdomadaire de la classe
- ❑ **c.** répartir différemment la même durée hebdomadaire
- ❑ **d.** remplacer la sieste par des activités périscolaires

5. En France, le pouvoir législatif est représenté par :

- ❑ **a.** le Parlement
- ❑ **b.** les magistrats
- ❑ **c.** le gouvernement
- ❑ **d.** le président de la République

6. Le Sénat, c'est :

- ❑ **a.** une chambre du Parlement
- ❑ **b.** un secrétariat d'État
- ❑ **c.** une instance indépendante
- ❑ **d.** une partie de l'Assemblée nationale

7. Dans la liste ci-dessous, quelle(s) entité(s) n'est/ne sont pas des EPCI ?

- ❑ **a.** La métropole
- ❑ **b.** La commune
- ❑ **c.** La région
- ❑ **d.** La communauté d'agglomération

8. Les élections municipales ont lieu tous les :

- ❑ **a.** 4 ans
- ❑ **b.** 5 ans
- ❑ **c.** 6 ans
- ❑ **d.** 3 ans

9. Paris est un département et une région.

- ❑ **a.** Vrai
- ❑ **b.** Faux

10. L'obligation d'instruction commence :

- ❑ **a.** à 6 ans
- ❑ **b.** à 3 ans
- ❑ **c.** à 2 ans
- ❑ **d.** dès que l'enfant est propre

11. Qu'est-ce que le RASED ?

- ❑ **a.** Le regroupement d'associations solidaires pour les enfants défavorisés
- ❑ **b.** Le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté
- ❑ **c.** Le rassemblement associatif des structures pour l'enseignement à distance
- ❑ **d.** Le réseau d'aide spécifique aux enseignants en dépression

12. De combien de cycles d'apprentissage se compose l'école maternelle ?

- ❑ **a.** 1
- ❑ **b.** 2
- ❑ **c.** 3
- ❑ **d.** 4

13. Quelle est la différence entre ASEM et ATSEM ?

- ❑ **a.** Le salaire
- ❑ **b.** L'employeur
- ❑ **c.** Les missions
- ❑ **d.** Aucune

14. Les maires perçoivent une rémunération spécifique en fonction de la taille de la commune.

- ❑ **a.** Vrai
- ❑ **b.** Faux

15. Combien y a-t-il de régions en France métropolitaine ?

- ❑ **a.** 13
- ❑ **b.** 22
- ❑ **c.** 27
- ❑ **d.** 18

16. Combien faut-il d'adultes lors des sorties scolaires en maternelle ?

- ❑ **a.** 1 adulte pour 8 enfants
- ❑ **b.** 1 adulte pour 4 enfants
- ❑ **c.** 1 adulte pour 6 enfants
- ❑ **d.** Cela dépend des écoles

17. L'enseignant reçoit un coup de fil et doit partir soudainement. Il vous demande de le remplacer pour les activités du matin.

- ❑ **a.** Vous acceptez
- ❑ **b.** Vous acceptez s'il vous donne les consignes pour le faire
- ❑ **c.** Vous refusez
- ❑ **d.** Vous alertez le directeur

18. Le maire détient des pouvoirs de police.

- ❑ **a.** Vrai
- ❑ **b.** Faux

19. Depuis la rentrée 2019, l'instruction devient obligatoire à la maternelle dès l'âge de 3 ans. Cela signifie :

- ❑ **a.** Qu'on ne peut plus entrer à l'école avant 3 ans
- ❑ **b.** Qu'on ne peut plus instruire son enfant à la maison par choix
- ❑ **c.** Que les enfants sont tenus de venir toute la journée
- ❑ **d.** Que les pouvoirs publics contrôlent les familles qui ne scolarisent pas les enfants de 3 ans et plus

Connaissance de l'enfant de 2 à 6 ans

20. L'accueil d'un enfant atteint d'autisme au sein de l'école maternelle :

- ❑ **a.** Est possible seulement si les locaux scolaires sont accessibles
- ❑ **b.** Est possible sur simple demande des parents
- ❑ **c.** Est possible après soumission à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- ❑ **d.** Est possible avec l'accord de tous les personnels éducatifs de l'école
- ❑ **e.** Est possible avec l'accord du médecin scolaire

21. Un petit garçon en mord un autre.

- ❑ **a.** Vous le punissez
- ❑ **b.** Vous lui expliquez pourquoi il ne faut pas le faire, et vous le punissez
- ❑ **c.** Vous lui expliquez pourquoi il ne faut pas le faire, et lui indiquez qu'il sera puni en cas de récidive
- ❑ **d.** Vous le mordez à votre tour pour qu'il se rende compte de son acte

22. Un parent vous demande des informations sur les résultats scolaires de sa fille.

- ❑ **a.** Vous lui expliquez ce que vous avez constaté
- ❑ **b.** Vous lui dites que vous ne savez pas
- ❑ **c.** Vous lui dites d'aller demander à l'enseignant
- ❑ **d.** Vous lui dites que tout va bien

23. Pendant la sieste, Antoine ne veut pas dormir.

- ❑ **a.** Vous le punissez
- ❑ **b.** Vous le laissez jouer dans la cour
- ❑ **c.** Vous lui proposez d'écouter de la musique calme
- ❑ **d.** Vous vous couchez à côté de lui

24. Un enfant porteur de handicap bénéficie systématiquement de l'aide d'un AESH.

- ❑ **a.** Vrai
- ❑ **b.** Faux

25. À 3 ans, Marie ne fait pas des phrases complètes.

- ❑ **a.** Elle doit avoir un retard psychologique
- ❑ **b.** Cela n'est pas alarmant à son âge
- ❑ **c.** Cela est normal à son âge
- ❑ **d.** Elle doit avoir un retard intellectuel

26. En petite section, un enfant vous raconte une histoire incroyable.

- ❑ **a.** Il ment. Vous le punissez
- ❑ **b.** Il fabule. C'est normal à son âge
- ❑ **c.** Vous demandez confirmation à ses parents avant de le punir
- ❑ **d.** Vous alertez le directeur

27. En jouant, un enfant s'est mis de la terre dans l'œil. Que faites-vous?

- ❑ **a.** Vous mettez du collyre à l'enfant
- ❑ **b.** Vous frottez l'œil de l'enfant pour susciter l'arrivée de larmes
- ❑ **c.** Vous rincez l'œil de l'enfant à l'eau
- ❑ **d.** Rien, la terre n'est pas nocive

28. Le terme allophone désigne :

- ❑ **a.** Les boutiques de téléphonie où l'on peut appeler l'étranger
- ❑ **b.** Les personnes qui ne parlent pas français
- ❑ **c.** Les personnes qui ont une extinction de voix
- ❑ **d.** Les personnes qui ont une addiction aux téléphones portables

29. Un enfant vous témoigne systématiquement des signes d'hostilité.

- ❑ **a.** Vous allez vous plaindre auprès des parents
- ❑ **b.** Vous vous expliquez avec l'enfant sur les raisons de cette hostilité
- ❑ **c.** Vous en référez à la directrice
- ❑ **d.** Rien, car cela fait aussi partie du métier

30. Le développement cognitif de l'enfant concerne :

- ❑ **a.** Sa mémoire
- ❑ **b.** Son langage
- ❑ **c.** Sa capacité à apprendre
- ❑ **d.** Sa perception des objets

31. À la sortie des classes, un enfant reconnaît un adulte et veut partir avec lui. Or cette personne n'est pas la personne habituelle à qui vous remettez l'enfant.

- ❑ **a.** Vous appelez la gendarmerie
- ❑ **b.** Vous demandez à la personne de revenir avec un document officiel signé
- ❑ **c.** Vous laissez l'enfant partir en prenant soin de noter son nom, prénom, adresse, etc.
- ❑ **d.** Vous demandez à l'adulte de patienter et allez en informer le directeur, qui prendra la décision

32. À partir de quel âge l'enfant parle-t-il à la première personne du singulier?

- ❑ **a.** 18 mois
- ❑ **b.** 24 mois
- ❑ **c.** 3 ans
- ❑ **d.** 4 ans

33. Un enfant de petite section vous dit qu'il veut faire « dodo ». Il est 11 heures.

- ❑ **a.** Vous lui répondez qu'il fera dodo après manger
- ❑ **b.** Vous lui répondez qu'il ira dormir après déjeuner
- ❑ **c.** Vous lui demandez de corriger sa phrase
- ❑ **d.** Vous lui répondez que ce n'est pas encore l'heure

34. Un enfant qui n'appartient pas à la classe à laquelle vous êtes rattaché(e) vous demande de lacer ses chaussures.

- ❑ **a.** Vous lui demandez d'aller voir son ATSEM
- ❑ **b.** Vous lacez ses chaussures
- ❑ **c.** Vous allez trouver l'ATSEM en charge de sa classe
- ❑ **d.** Vous lui demandez de lacer ses chaussures tout seul

35. Deux élèves se battent dans un couloir.

- ❑ **a.** Vous intervenez pour les séparer
- ❑ **b.** Vous appelez l'enseignant
- ❑ **c.** Vous appelez le directeur
- ❑ **d.** Ces élèves n'appartiennent pas à votre classe, vous appelez vos collègues

36. L'enfant de 2 à 6 ans a besoin :

- ❑ **a.** De courir partout
- ❑ **b.** De s'isoler dans un coin
- ❑ **c.** D'être en groupe
- ❑ **d.** D'être toujours au centre de l'attention

37. Nous sommes au mois de décembre. Un enfant ne veut pas mettre son manteau pour aller dans la cour :

- ❑ **a.** Vous lui promettez une surprise au retour de la récréation
- ❑ **b.** Vous lui expliquez que sans manteau il ne peut pas jouer dehors, il restera en classe
- ❑ **c.** Vous lui mettez son manteau en lui indiquant que l'on ne discute pas
- ❑ **d.** Vous le laissez aller dans la cour sans manteau pour qu'il comprenne lui-même

Hygiène et sécurité

38. Que signifie PNNS?

- ❑ **a.** Programme National Nutrition Santé
- ❑ **b.** Politique Nationale pour la Natalité et la Solidarité
- ❑ **c.** Protection Nouvelles Normes de Sécurité
- ❑ **d.** Prévention Nutrition Sécurité et Santé

39. Si un accident survient dans la cour de récréation, et qu'un enfant se blesse, c'est la responsabilité de :

- ❑ **a.** Céline, la jeune enseignante de la classe de l'enfant, absente ce jour
- ❑ **b.** M. Martin, le directeur d'école, qui était dans son bureau pendant la récréation
- ❑ **c.** M. le Maire, puisque les bâtiments, dont la cour de récréation, appartiennent à la commune
- ❑ **d.** Katia et Martine, le binôme enseignant/ATSEM en charge de la surveillance de la récréation au moment où l'accident est survenu

40. Un enfant a de la fièvre.

- ❑ **a.** Vous le couvrez pour faire tomber la fièvre
- ❑ **b.** Vous prévenez l'enseignant
- ❑ **c.** Vous lui donnez une aspirine avec beaucoup d'eau
- ❑ **d.** Vous le faites boire régulièrement

41. La sécurité des personnels dans le cadre de l'école incombe :

- ❑ **a.** Au recteur d'académie
- ❑ **b.** Au directeur de l'école
- ❑ **c.** À la police municipale
- ❑ **d.** Au chef du service des affaires scolaires

42. Un enfant s'est écorché le genou, que faire en premier?

- ❑ **a.** Se laver les mains
- ❑ **b.** Désinfecter la plaie
- ❑ **c.** Parler à l'enfant
- ❑ **d.** Appeler les secours

43. L'eau oxygénée est :

- ❑ **a.** un décolorant
- ❑ **b.** un antiseptique
- ❑ **c.** un détergent
- ❑ **d.** un antioxydant

44. Les troubles de la propreté :

- ❑ **a.** Sont fréquents avant l'âge de 4 ans
- ❑ **b.** Sont rares après l'âge de 3 ans
- ❑ **c.** Traduisent forcément un problème à la maison
- ❑ **d.** Nécessitent la consultation d'un médecin

45. Qu'est-ce que la pédiculose?

- ❑ **a.** Une maladie causée par les poux
- ❑ **b.** Une infection au niveau des pieds
- ❑ **c.** Un irritation chronique de la peau
- ❑ **d.** Une bactérie présente dans l'intestin

46. Comment se transmettent les oxyures ?

- ❑ **a.** Par les mains
- ❑ **b.** Par la tête
- ❑ **c.** Par la salive
- ❑ **d.** Par l'air

47. À la cantine, un enfant s'est renversé de la soupe très chaude sur la cuisse.

- ❑ **a.** Vous lui mettez un pansement
- ❑ **b.** Vous lui appliquez une pommade grasse
- ❑ **c.** Vous lui mettez la cuisse sous l'eau froide
- ❑ **d.** Vous le rassurez

48. Qui sont les autorités compétentes pour les situations d'enfance en danger ou d'enfants maltraités ?

- ❑ **a.** La Police nationale
- ❑ **b.** La DDASS
- ❑ **c.** L'aide sociale à l'enfance
- ❑ **d.** La commune
- ❑ **e.** Le conseil départemental
- ❑ **f.** La PMI
- ❑ **g.** Le procureur de la République

49. Un enfant a des convulsions.

- ❑ **a.** Vous le couchez et le couvrez
- ❑ **b.** Vous lui appliquez des compresses fraîches sur le front
- ❑ **c.** Vous le mettez à l'écart des autres enfants
- ❑ **d.** Vous le surveillez et prévenez l'enseignant

50. Lors d'une sortie dans un parc, un enfant se fait piquer par une abeille. Il faut :

- ❑ **a.** ôter rapidement le dard
- ❑ **b.** donner une aspirine à l'enfant
- ❑ **c.** nettoyer la plaie
- ❑ **d.** mettre un glaçon sur la plaie

➜ *Retrouvez les corrigés en p. 15*

51. Que signifie PLS ?

- ❑ **a.** Position Latérale de Santé
- ❑ **b.** Position Latérale de Sécurité
- ❑ **c.** Posture Latérale Sécurisée
- ❑ **d.** Position Lombaire Sécurisée

52. À quoi sert la manœuvre de Heimlich ?

- ❑ **a.** À désobstruer les voies aériennes.
- ❑ **b.** À éviter que l'enfant ne s'étouffe avec ses fluides.
- ❑ **c.** À désobstruer les voies respiratoires.
- ❑ **d.** À éviter qu'un hématome ne se forme.

53. Julie se lève constamment de table et refuse de manger.

- ❑ **a.** Vous la contraignez à rester à table tant que son assiette n'est pas terminée
- ❑ **b.** Vous emportez son assiette, au cas où elle souhaite manger plus tard
- ❑ **c.** Vous lui expliquez pourquoi il faut rester assis et essayez de la calmer
- ❑ **d.** Vous lui demandez d'aller au coin

54. En cas d'incendie :

- ❑ **a.** l'ATSEM appelle les pompiers
- ❑ **b.** l'ATSEM fait sortir les enfants le plus vite possible
- ❑ **c.** l'ATSEM aide les enfants à sortir dans le calme et les compte
- ❑ **d.** l'ATSEM aide à éteindre le feu

55. Le nettoyage doit s'effectuer :

- ❑ **a.** du plus propre au plus sale
- ❑ **b.** du plus sale au plus propre
- ❑ **c.** du plus inaccessible au plus accessible
- ❑ **d.** des salles inoccupées aux salles occupées

CORRIGÉ

1. a.	2. a, b et d.	3. d.	4. c.	5. a.
6. a.	7. b et c.	8. c.	9. b.	10. b.
11. b.	12. a.	13. b.	14. a.	15. a.
16. a.	17. c.	18. a.	19. b et d.	20. c.
21. c.	22. c.	23. c et d.	24. b.	25. c.
26. b.	27. c.	28. b.	29. c.	30. a, b, c et d.
31. d.	32. c.	33. b.	34. b.	35. a.
36. a, b et c.	37. b.	38. a.	39. b, c et d.	40. b et d.
41. b.	42. c.	43. b.	44. b.	45. a.
46. a.	47. c et d.	48. c, e, f et g.	49. d.	50. a, c et d.
51. b.	52. a et c.	53. c.	54. c.	55. a et c.

ATTENTION

Les sujets corrigés

Quels que soient vos résultats et votre niveau, n'oubliez surtout pas de vous mettre en situation de concours grâce aux sujets d'annales et/ou aux sujets inédits corrigés que nous vous proposons dans la seconde partie de l'ouvrage, à la page 145.

Reportez le résultat de vos réponses ci-dessous :

	RÉPONSES CORRECTES	RÉPONSES INCORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 0 ET 6 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 7 ET 11 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 12 ET 18 RÉPONSES CORRECTES
Connaissance des institutions	... /19	... /19	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond la connaissance des institutions. Les fiches de cours (à partir de la page 25) et les entraînements (à partir de la page 60) vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir.	Rendez-vous à la page 25 et prenez connaissance des 23 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours (à partir de la page 25) et continuez de vous entraîner avec les QCM et exercices à partir de la page 60.
Connaissance de l'enfant de 2 à 6 ans	... /18	... /18	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond la connaissance de l'enfant de 2 à 6 ans. Les fiches de cours (à partir de la page 67) et les entraînements (à partir de la page 93) vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir.	Rendez-vous à la page 67 et prenez connaissance des 15 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours (à partir de la page 67) et continuez de vous entraîner avec les QCM et exercices à partir de la page 93.
Hygiène et sécurité	... /18	... /18	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond l'hygiène et la sécurité. Les fiches de cours (à partir de la page 99) et les entraînements (à partir de la page 131) vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir.	Rendez-vous à la page 99 et prenez connaissance des 19 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours (à partir de la page 99) et continuez de vous entraîner avec les QCM et exercices à partir de la page 131.

Partie 1

Préparation aux épreuves

Chapitre 1 **Connaissance des institutions** 19

Chapitre 2 **Connaissance de l'enfant de 2 à 6 ans** 67

Chapitre 3 **Hygiène et sécurité** 99

Chapitre 4 **Entretien avec le jury** 135

PARTIE 1

Préparation aux épreuves

Chapitre 1
Connaissance des institutions

Fiches de méthode

Fiche 1 Le QCM (ATSEM externe) 21

Fiche 2 Le QRC (ATSEM 3e concours) 22

Fiche 3 L'oral d'admissibilité de la Ville de Paris 24

Fiches de cours

Fiche 4 ATSEM et ASEM : des professionnels au sein de la fonction publique 25

Fiche 5 Les règles statutaires 28

Fiche 6 La mobilité et la formation 29

Fiche 7 L'État et l'administration centrale 31

Fiche 8 La fonction publique 33

Fiche 9 La fonction publique territoriale 34

Fiche 10 Les droits et obligations des fonctionnaires 36

Fiche 11 Les collectivités territoriales 37

Fiche 12 L'intercommunalité 39

Fiche 13 La Ville de Paris 41

Fiche 14 Le Grand Paris 43
Fiche 15 Le système éducatif français 44
Fiche 16 Les rythmes scolaires 45
Fiche 17 L'école maternelle 47
Fiche 18 Les instances de l'école maternelle 50
Fiche 19 L'ATSEM en action 52
Fiche 20 L'accueil des familles à l'école maternelle 53
Fiche 21 Le binôme ATSEM-enseignant 54
Fiche 22 L'ATSEM et le directeur de l'école 55
Fiche 23 Les relations entre ATSEM 56
Fiche 24 Une journée à l'école maternelle 57
Fiche 25 Les responsabilités de l'ATSEM 58
Fiche 26 L'actualité des collectivités territoriales 59

Entraînements

QCM 60
Exercices 62
Corrigés 64

→ Concours 2022-2023

100% efficace
LE TOUT-EN-UN

Réussissez les concours
ATSEM • ASEM

Une préparation 100% efficace

- ✔ Un parcours de révisions personnalisé pour cibler et accélérer votre préparation
- ✔ Des aides méthodologiques pour vous donner toutes les astuces
- ✔ Tout le cours en 60 fiches pour maîtriser le programme
- ✔ Plus de 150 QCM, exercices et annales (session 2021 incluse) pour un entraînement maximum
- ✔ Tous les corrigés pour vous auto-évaluer

+ 15 schémas de synthèse pour retenir l'essentiel

Retrouvez tout le cours en audio OFFERT !

ISSN : 2262-3906
ISBN : 978-2-311-21322-5
9 782311 213225